

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes

-----



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

**Décision du 29 juin 2026**

<b>06.2026-47</b>	<b>PATRIMOINE</b> <b>Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « travaux de carrelage-faïence dans le cadre de l'aménagement de sanitaires dans les vestiaires femmes du Pôle Déchets à Clisson »</b>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**CONSIDÉRANT** que la société SARL DOUILLARD Carrelage et Faïence, sise 2 La Champinière – 44330 Vallet, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

### **D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** de contractualiser avec la société SARL DOUILLARD Carrelage et Faïence, sise 2 La Champinière – 44330 Vallet, pour des travaux de carrelage-faïence dans le cadre de l'aménagement de sanitaires dans les vestiaires femmes du Pôle Déchets à Clisson, pour un montant de 6 221,20 € HT soit 7 465,44 € TTC.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »